

INTRODUCTION

Cet ouvrage se veut le deuxième tome de *1940 – Et si la France avait continué la guerre...* Il représente donc la continuation du projet défini dans la préface de ce premier volume : imaginer de manière réaliste, à la fois dans les domaines matériels et dans celui des décisions des grands acteurs, ce qu'aurait pu (et dû) être la Deuxième Guerre mondiale si la France « légale » avait pris, en juin 1940, la décision de rester dans le conflit.

En juin 1940, la prise du pouvoir par Pétain n'a pas eu lieu. La prolongation de la bataille de France jusqu'au début du mois d'août a permis à un grand nombre d'hommes et à une grande quantité de matériels de franchir la Méditerranée. Au terme de « notre » année 1940, l'appareil gouvernemental et le gros des organes législatifs français sont installés à Alger. Sans doute, les Allemands occupent tout le territoire métropolitain, sans doute, ils ont installé à Paris un gouvernement de collaboration dirigé par Laval, entouré de Déat, Doriot, Darnand et consorts. Mais les armées alliées, profitant de l'impréparation italienne et de l'infériorité de la Regia Marina face aux marines anglaise et française réunies, se sont emparées de l'Afrique du Nord italienne (Tripolitaine et Cyrénaïque), du Dodécanèse et même de la Sardaigne – opérations spectaculaires mais qui n'ont exigé que de faibles effectifs terrestres. Les Français contrôlent également la Corse. L'Afrique orientale italienne est assiégée. Chaque jour, des convois venus des Etats-Unis débarquent en territoire allié le matériel construit dans les usines américaines et payé par l'or français, permettant une reconstitution progressive des forces françaises.

Mais ensuite ?

Ce deuxième volume a confronté ses auteurs à un défi bien plus important que le premier. Si l'identification possible du « point de

divergence» initial posait, certes, des difficultés, imaginer quelles pouvaient être les conséquences de cette divergence au-delà de l'année 1940 était un défi encore plus redoutable. En effet, au fur et à mesure que l'on s'éloigne du « point de divergence », la capacité à imaginer de manière réaliste l'évolution de la guerre se heurte à l'accumulation des inconnues.

La poursuite de la guerre par la France en exil va déplacer le centre de gravité du conflit vers le sud et la guerre navale en Méditerranée sera intense – alors que la guerre du désert qu'a connue notre réalité historique n'aura pas lieu.

Hitler a les yeux tournés vers l'est, mais la présence française en Corse et Sardaigne ainsi que l'influence des Alliés sur la Yougoslavie et la Grèce vont bouleverser ses plans, car il doit secourir l'Italie fasciste. Quand pourra-t-il enfin réaliser son grand rêve et se lancer à l'assaut de l'URSS ?

De leur côté, les Alliés vont payer leur résistance au prix fort, car ils sont encore incapables de s'opposer efficacement à l'armée allemande. Pourtant, l'arsenal des démocraties, l'industrie de guerre américaine, stimulé par les commandes françaises s'ajoutant aux commandes britanniques, monte très vite en puissance.

Et pendant ce temps, le Japon s'apprête à jouer son va-tout et à se lancer dans un pari militaire encore plus risqué qu'historiquement...

Il était difficile de résister au désir de prolonger à la fois la réflexion et, dans une certaine mesure, le rêve – au demeurant, nombre de lecteurs nous l'ont demandé et cette interrogation s'est aussi retrouvée dans plusieurs des articles de presse qui ont évoqué notre ouvrage. Nous nous sommes donc risqués à explorer en détail une année 1941 « alternative »... et nous sommes même allés jusqu'au mois de mai 1942, le conflit mondial ne prenant toute son ampleur, dans notre hypothèse, qu'au printemps de cette année.

Commenter nos choix pouvant, dans une certaine mesure, déflorer le récit de certains épisodes, nous avons choisi de proposer au lecteur une réflexion approfondie sur nos options après le récit d'une période de dix-sept mois fort différente de ce qu'elle fut historiquement. A chacun de juger si la probabilité de cette hypothèse était négligeable ou si au contraire, comme nous le pensons, le déroulement des événements que nous décrivons aurait été

INTRODUCTION

conforme aux potentialités historiques et si ce n'est pas, finalement, l'histoire « factuelle » qui était la moins probable.

Précisons ici que le lecteur rencontrera dans ces pages un certain nombre de citations d'auteurs fameux – il s'agit bien entendu de citations « alternatives », étroitement inspirées d'écrits réels mais correspondant à ce que les auteurs en question auraient pu écrire, nous semble-t-il, dans d'autres conditions historiques. Ce sont pour nous des hommages.

Rappelons que le lecteur trouvera l'ensemble de nos réflexions et des récits de cette histoire contrefactuelle sur le site internet www.1940lafrancecontinue.org et son forum de discussion.

Que tous les participants à ce forum reçoivent ici l'expression de notre gratitude et de notre amitié. Au premier rang, bien sûr, ceux déjà cités en page de titre : Laurent Arenales del Campo, Alexandre Bertrand, Jean-Marc Mendel, Jean Schreiber, Jean-Philippe Such, Alain Venturini et Patrick Voisin. Mais aussi Maxime Bourguignon, Matthieu Buisine, François Castagnos, Marina Collette, Alain Croce, Pascal-Marie Dubois, Hervé Duchemin, Benoit Gérard, Jérôme Grousseau, Anthony Lapeyre, Patrick Mela, ainsi que nos amis australiens, Mark Bailey, Geoffrey Mowbray et Shane Rogers. Sans toute cette équipe de passionnés, rien n'aurait été possible.

Jacques SAPIR, Frank STORA, Loïc MAHÉ

CHAPITRE PREMIER

JANVIER 1941

Ressusciter la République

Le Sursaut avait eu lieu. La France ne s'était pas laissé entraîner par une défaite militaire dans la honte du renoncement. Depuis, les armes qui lui restaient avaient montré leur valeur, même si son glaive était encore à reforger. Mais, sur le long chemin de la rédemption et de la Victoire, il y avait aussi des étapes civiles...

16 janvier, Alger, Assemblée nationale – L'homme qui vient d'entrer dans l'hémicycle improvisé du palais des Expositions, costume sombre et cravate noire, s'avance d'un pas lent mais assuré au milieu des pliants installés pour la circonstance. La salle de réunion provisoire de l'Assemblée nationale des élus de la République n'est pas encore achevée. Les spectateurs, journalistes accrédités ou invités triés sur le volet, ne perçoivent qu'un léger brouhaha – l'équivalent parlementaire d'un silence respectueux – malgré la présence des 510 « élus de la République » (ex-députés et ci-devant sénateurs).

Une quarantaine de parlementaires, parmi les plus jeunes, portent l'uniforme. Le kaki domine, mais les spectateurs ne manquent pas de remarquer le bleu Louise du lieutenant Mendès France. Cependant, les journalistes s'apprêtent davantage à gloser sur la peau sombre de Gaston Monnerville, lui aussi vêtu de bleu, superbe dans sa tenue d'officier de justice de la Marine (il sert sur la *Provence*), vivant symbole de l'égalité et de la fraternité républicaines.

Les bancs du gouvernement sont vides : il s'agit de la première manifestation concrète de la révision constitutionnelle votée en

décembre. Le président du Conseil, Paul Reynaud, a présenté hier la démission du gouvernement au président Lebrun. En retour, ce dernier lui a demandé de former un nouveau ministère. Il est maintenant libre de constituer et de remanier son gouvernement à sa guise.

Paul Reynaud monte sans hâte les marches menant au pupitre de l'orateur, juste en dessous de celui du président de l'Assemblée, Edouard Herriot. C'est sans surprise que le bouillant Lyonnais a repris « son » perchoir, assisté comme vice-président par le calme et pondéré Jules Jeanneney.

Une fois n'est pas (encore) coutume, la « crise » ministérielle est gérée par l'exécutif. Les circonstances politiques et militaires font que Paul Reynaud est certain d'obtenir son investiture. Cependant, en ce 16 janvier 1941, ce n'est pas le résultat du vote qui va compter le plus, mais ses modalités.

De son pupitre, Reynaud constate que les caméras des Actualités françaises libres sont bien présentes et qu'il dispose d'un microphone de la Radiodiffusion française, qui retransmettra son discours en direct sur Radio Alger.

Alors que les murmures s'éteignent tout à fait, le président du Conseil revoit en quelques instants trente ans de vie parlementaire et de combats politiques, avec leurs victoires et leurs défaites, avec surtout la vocation de servir le pays et quelques convictions bien arrêtées sur la démocratie à la française. En 1924, déjà, il avait déclaré dans une interview au *Temps* : « En France, le régime doit rester parlementaire parce que, fort différent des Allemands et des Italiens, le Français a une individualité puissante. La surveillance policière inhérente aux dictatures révolterait à coup sûr son tempérament et un gouvernement dictatorial, après l'avoir aidé à sortir de ses difficultés, provoquerait fatalement des convulsions nouvelles fort dangereuses en raison des circonstances extérieures. Et puis les dictatures ne sont pas éternelles et leurs suites peuvent être graves. » Ces propos avaient tout d'un avertissement au regard des événements récents et de la tentative de coup d'Etat politique étouffée dans l'œuf en juin précédent.

Grâce au ciel, à ses convictions et à l'aide de quelques grands patriotes, la volonté de se battre, un moment vacillante, a été la plus forte. Mais la prise de conscience progressive qu'il a failli craquer sous le poids de la situation continue à le tarauder, tout comme,

assourdie mais toujours présente, la douleur du deuil subi le 6 juin avec le décès d'Hélène de Portes.

Alors qu'il se retrouve à présent dans la position unique de donner une seconde chance à cette République presque brisée par la défaite militaire, si décriée par une partie des Français et même de son personnel politique, Reynaud songe que cette deuxième chance est aussi la sienne, celle du rachat et de la possibilité de laisser dans l'histoire une autre image que celle de la défaite subie et de l'effacement évité de justesse.

Cette nouvelle chance, il est bien décidé à la saisir, pour la France, pour les Français et pour lui-même. Réformer tout en combattant, combattre tout en réformant, réunir tous les Français, libres ou sous l'Occupation, leur redonner des raisons d'espérer dans leur pays et leurs institutions, voilà le programme qu'il va présenter aux hommes qu'il a contribué à réunir en ce lieu. Loin de la prétendue « révolution nationale » prônée actuellement, sous la botte de l'Occupant, par certains « politiciens fourvoyés » (selon l'appellation officielle), il s'agira au moins d'une Refondation républicaine.

Monsieur le Président de l'Assemblée nationale,

Messieurs les élus de la République,

La France est engagée dans une guerre totale. Par le fait même, l'enjeu de cette guerre totale est un enjeu total. Vaincre, c'est tout sauver. Succomber, c'est perdre tout...

[...]

Alors même que nous sommes réunis à Alger et que la plus grande partie de nos compatriotes souffrent sous le joug ennemi, nous sommes aujourd'hui les seuls dépositaires de l'espoir du peuple français. Car nous sommes les élus de la République et à ce titre, il incombe à chacun d'entre nous de clamer au monde que nous sommes la France, une France bien vivante qui a refusé la défaite et l'abandon, une France qui se bat, une France éternelle qui malgré les épreuves et les souffrances a commencé à redresser la tête.

[...]

Mais ce combat se livre aussi sur le terrain de nos institutions. Nous sommes ici réunis pour les réformer et nous avons commencé. Cette nouvelle Assemblée

ET SI LA FRANCE AVAIT CONTINUÉ LA GUERRE...

issue de la représentation nationale démocratiquement élue en est la preuve éclatante.

[...]

Français de Métropole, peuple prisonnier ! Français de toutes origines et de toutes opinions ! Je vous l'affirme, tous nos efforts n'ont qu'un seul et unique but, que nous poursuivrons jusqu'au bout quelles que soient les difficultés : faire qu'un jour prochain tous les Français soient libres et qu'à nouveau, selon le serment spontanément prêté par tous nos soldats, le drapeau tricolore flotte sur Paris et toutes les villes de France ! [...]

Peuples de l'Empire français ! Je veux vous dire ici toute la gratitude du gouvernement de la République dont vous avez accueilli l'honneur et les armes. Le Peuple de France, vous le savez, n'oubliera jamais ce qu'il doit à ses frères, et surtout à ses frères d'armes. [...]

Voici, Messieurs les élus de la République, les enjeux des jours, des semaines et des mois à venir et ce que je vous propose pour libérer la France et forger ensemble, avec et pour tous les Français, d'abord les armes de la victoire, ensuite un avenir commun.

Vive la République, vive la France !

Des applaudissements éclatent alors dans tout l'hémicycle. On peut même voir certains parlementaires chenus, blasés par de longues années de combat politique, acclamer le discours de l'ex et prochain président du Conseil. Sans doute cette large approbation de façade cache-t-elle quelques prudents replis tactiques chers à la politique d'assemblée et la simple conscience que ce n'est pas au milieu du gué qu'on change de monture. Cependant, dans l'esprit de la plupart des parlementaires, le rappel des valeurs républicaines et l'appel à la mobilisation de la nation en exil ont fait mouche. Leur soutien est sincère.

17 janvier, 10 heures, Alger, villa des Glycines – Paul Reynaud a réuni ce matin Dominique Leca, Louis Marin et Georges Mandel. La réunion porte sur la suite des opérations parlementaires.

Après l'investiture de la veille (obtenue à la quasi-unanimité, seules vingt voix ont manqué), l'annonce de la composition du gouvernement doit être faite vers 14 heures. Mais ce n'est pas la composition du nouveau ministère qui préoccupe le président du Conseil et ses proches conseillers.

– Il nous faut créer de nouveaux usages, demande Reynaud. N’oublions pas que notre réforme constitutionnelle est en théorie provisoire. Certains des parlementaires qui viennent de voter mon investiture vont tout faire pour reprendre leurs mauvaises habitudes. C’est pourquoi il nous faut marquer les esprits. Messieurs, quelles mesures à portée symbolique pouvons nous prendre ?

Louis Marin relève la tête :

– Il nous faut d’abord souligner, lors de la présentation du gouvernement, que le président du Conseil ne prend pas de portefeuille, à l’inverse de la pratique de jadis. Il faut faire comprendre que cette décision tend à renforcer sa prééminence au sein du gouvernement. En général, notre action doit chercher à renforcer l’autorité de la présidence du Conseil face au Parlement de façon irréversible.

– Très bien, approuve Reynaud. Je pense par ailleurs qu’il est nécessaire de clarifier le rôle du président du Conseil et du gouvernement dans la conduite de la guerre ainsi que leurs relations avec l’état-major des armées. Je dois rencontrer prochainement de Gaulle, qui a demandé à me voir à ce sujet.

Georges Mandel dissimule un petit sourire. Sur un sujet régalien aussi sensible, la réunion entre le « connétable » et son parrain en politique promet d’être intéressante. Il relance alors le débat sur le contenu des travaux de la session parlementaire : « Louis et moi-même avons approché les groupes politiques sur les différents projets dont nous avons déjà discuté : validation des ordonnances prises par les gouvernements successifs ; modalités du contrôle parlementaire de l’action gouvernementale ; examen de la situation budgétaire de la France ; organisation de l’effort de guerre en Afrique du Nord et dans le reste de l’empire ; situation de la Métropole ; préparation de la consultation « de type constitutionnel » qui sera organisée à la libération du pays. »

Après avoir évoqué ces questions, Paul Reynaud insiste sur un point qui lui tient à cœur : « Je vous rappelle, Messieurs, que cette consultation devra avoir lieu au véritable suffrage universel, sans distinction de sexe. Sur le sujet du vote des femmes, je ne transigerai pas, c’est pour moi un principe fondamental et non une modalité comme, par exemple, le vote obligatoire. A ce titre, il nous faudra bien trouver à terme un moyen de l’inscrire dans la constitution. Le moment me paraît propice pour faire revenir la France dans le cercle des nations

modernes. Je pense que nous devrions obtenir un consensus ou à tout le moins une majorité pour ce projet de simple bon sens. »

Louis Marin est moins confiant : « Nul doute, Monsieur le président du Conseil, que le Grand Déménagement ait quelque peu fait évoluer les esprits. Mais nous ne pouvons qu'espérer que le bon sens soit enfin devenu la chose la mieux partagée de notre monde politique... »

15 heures, Alger, Présidence de la République – Le nouveau gouvernement Reynaud est présenté officiellement. Presque identique au précédent, il n'en projette pas moins d'importantes évolutions politiques.

Deux changements à signaler : le départ de l'amiral Darlan (qui, en quatre mois, a réussi à se rendre insupportable à un bon nombre de ses collègues, à la satisfaction discrète de De Gaulle) et l'arrivée de Marius Moutet. Darlan est censé avoir donné sa démission de plein gré pour rejoindre un état-major interallié. Il est remplacé à la Marine par Henry de Kérillis (dont les fonctions se limiteront en pratique à la marine marchande). Ce dernier est remplacé aux Colonies par Marius Moutet – mais il n'y a plus de ministère des Colonies, un ministère de la France d'Outre-Mer le remplace ! Ce changement symbolique a peut-être plus d'importance réelle que le départ du Grand Amiral.

Par ailleurs, on sait aujourd'hui que de Gaulle a tenté de faire entrer au gouvernement comme ministre de l'Air, à la place de Laurent-Eynac, le maire de Louviers, Pierre Mendès France. Celui-ci a refusé, expliquant qu'il doit à ses concitoyens qui souffrent en France occupée de continuer à se battre dans l'armée de l'air, comme il le fait depuis un an. Il obtient finalement six mois de « sursis ».

LE GOUVERNEMENT REYNAUD DU 17 JANVIER 1941

Président du Conseil :
Paul Reynaud (AD)

Vice-Présidents du Conseil :
Léon Blum (SFIO) (Ministre des Affaires étrangères)¹
Georges Mandel (Ministre de l'Intérieur)

1. En pratique, Paul Reynaud continuera de jouer un rôle majeur dans la conduite des Affaires étrangères.

JANVIER 1941

Ministres :

Ministre d'Etat : Edouard Daladier (PRS)

Ministre d'Etat : Louis Marin (FR)

Ministre de la Défense nationale et de la Guerre :
Charles de Gaulle

Ministre de la Marine : Henry de Kérillis

Ministre des Finances : Vincent Auriol (SFIO)

Ministre de la France d'Outre-Mer : Marius Moutet
(SFIO)

Ministre des Armements : Raoul Dautry

Ministre du Travail : Jules Moch (SFIO)

Ministre de la Justice : Albert Sérol (SFIO)

Ministre de l'Air : Laurent Eynac (PRS)

Ministre de l'Education nationale : Yvon Delbos (PRS)

Ministre des Anciens combattants et des pensions :
Albert Rivière (SFIO)

Ministre de l'Agriculture : Paul Thellier (AD)

Ministre du Ravitaillement : Henri Queuille (PRS)

Ministre des Travaux publics : Louis-Oscar Frossard
(USR)

Ministre de la Santé publique et de la Famille française :
Georges Pernot (FR)

Ministre des Postes, Télégraphe, Téléphone et Trans-
missions : Alfred Jules-Julien (PRS)

Ministre de l'Information : Jean Zay (SFIO)

Ministre du Commerce et de l'Industrie : Albert Chichery
(PRS)

Sous-secrétaires d'Etat :

Sous-secrétaire d'Etat à la vice-Présidence du Conseil :
Robert Schuman (PDP)

Sous-secrétaire d'Etat aux Affaires étrangères : Roland
de Margerie

Sous-secrétaire d'Etat à la Guerre et à la Défense
nationale : Philippe Serre (PDP)

Sous-secrétaire d'Etat aux Approvisionnements mili-
taires : Pierre Cot

Sous-secrétaire d'Etat aux Travaux publics : André
Février (SFIO)

Sous-secrétaire d'Etat à l'Enseignement indigène :
Marius Dubois (SFIO)